



Mémoire présenté au Comité permanent des finances (FINA) dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019

Les engins de pêche fantômes : une menace à l'échelle mondiale

En tant que communauté mondiale, nous dépendons tous de nos océans et de la santé de leur vie marine. Les océans façonnent notre climat, nous approvisionnent en aliments, nous fournissent des moyens de subsistance et jouent un rôle social, environnemental et économique essentiel pour nous. Toutefois, ils sont de plus en plus submergés de débris marins, ce qui restreint leur capacité de remplir ces fonctions essentielles. On estime qu'au moins **640 000 tonnes**¹ d'engins de pêche et de déchets connexes sont perdus ou abandonnés dans nos océans chaque année. Les engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés à la mer (EPAPRM ou « engins de pêche fantômes ») (ainsi que les ballons et les sacs en plastique) sont la source de pollution qui représente le plus grand risque d'enchevêtrement pour la vie marine². Protection mondiale des animaux estime que, chaque année, les enchevêtrements dans des engins de pêche fantômes entraînent la mort d'au moins 136 000 phoques, lions de mer et grandes baleines.

Les engins de pêche fantômes coûtent tous les ans des centaines de milliers de dollars aux gouvernements et aux industries maritimes en frais de nettoyage et heures de pêche perdues³. Ils compromettent également le rendement et les revenus issus de la pêche – on estime que 10 % de la diminution mondiale des stocks halieutiques sont attribuables aux engins de pêche fantômes⁴, ce qui est énorme puisque de nombreux stocks font déjà l'objet d'une surpêche et sont

¹ G. Macfadyen, T. Huntington, R. Cappell, *Abandoned, lost or otherwise discarded fishing gear*, Études et rapports régionaux sur les océans de l'UNEP, document technique n° 185 en matière de pêche et d'aquaculture de la FAO, n° 523, Rome, UNEP/FAO, 2009, 115 p.

² C. Wilcox, N. J. Mallos, G. H. Leonard, A. Rodriguez. et B. D. Hardesty, « Using expert elicitation to estimate the impacts of plastic pollution on marine wildlife », *Marine Policy*, n° 65, p. 107 à 114.

³ J. Mouat, R. L. Lozano et H. Bateson, « Economic Impacts of Marine Litter », *KIMO*, septembre 2010.

⁴ Même si les effets sur différents types d'espèces de poissons peuvent varier en fonction des types d'engins de pêche fantômes les plus répandus dans certaines régions, on estime qu'à l'échelle mondiale, les engins de pêche fantômes ont entraîné une réduction des stocks halieutiques d'au moins 10 %. La National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) a constaté que les engins de pêche fantômes étaient directement responsables de la réduction de 5 % des prises totales de morue dans la mer Baltique et de 30 % du flétan du Groenland au large des

sur le bord de s'effondrer. Les stocks halieutiques à la baisse constituent également une menace pour la sécurité alimentaire puisqu'une grande partie de l'économie de la pêche mondiale dépend des pêches pour sa subsistance et l'approvisionnement alimentaire. La surpêche (y compris les prises accessoires), tout comme les changements climatiques et la pollution, notamment les engins de pêche fantômes, est de loin la principale cause de la diminution des stocks halieutiques. Parmi toutes les espèces de mammifères marins connues, plus de 40 % sont touchées par les engins de pêche fantômes et bon nombre de ces espèces sont inscrites sur la Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature⁵.

Les répercussions négatives des engins de pêche fantômes ont empiré depuis l'introduction de plastique non biodégradable ou d'engins de pêche en plastique, qui devraient persister dans l'environnement marin pendant une période allant jusqu'à 600 ans⁶. En ce qui concerne le poids, les engins de pêche fantômes représentent plus de la moitié de tous les macroplastiques qui se trouvent dans nos océans aujourd'hui⁷, qui finiront par se désagréger en microplastiques, être consommés par des animaux marins et, en fin de compte, entrer dans la chaîne alimentaire des humains. Pour protéger la santé et la productivité de nos océans, il faut dès maintenant que tous les intervenants (gouvernements, organismes intergouvernementaux, secteur privé et société civile) prennent de toute urgence des mesures à l'échelle mondiale à l'égard des engins de pêche fantômes.

La Global Ghost Gear Initiative

Alliance intersectorielle établie par Protection mondiale des animaux en 2015, la Global Ghost Gear Initiative (GGGI) est déterminée à trouver des solutions au problème des engins de pêche perdus et abandonnés dans le monde entier. Il s'agit d'une plateforme dirigée et bien établie, où la communauté mondiale se réunit pour améliorer la santé et la productivité des écosystèmes marins, protéger les animaux marins contre les dangers et protéger la santé et les moyens de subsistance des humains.

La GGGI affiche une croissance depuis son inauguration et elle jouit maintenant du soutien d'organismes intergouvernementaux tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation

côtes de Norvège : NOAA Marine Debris Program, *2015 NOAA Marine Debris Program Report – Impacts of “ghost fishing” via derelict fishing gear*, Silver Spring (Maryland), 2015, 25 p. Le Virginia Institute of Marine Science a publié dernièrement les constatations d'une étude sur six ans sur la valeur économique du retrait des engins de pêche fantômes, qui a démontré que le retrait de certains casiers à pêche abandonnés dans la baie de Chesapeake avaient donné des récoltes supplémentaires de 20 millions de dollars américains pour les pêcheurs locaux. Si on l'élargit à l'échelle mondiale, cette étude démontre que le retrait de seulement 10 % des engins de pêche fantômes pourrait faire augmenter les débarquements de près de 300 000 tonnes métriques : A.M. Scheld, D.M. Bilkovic et K. J. Havens. *The Dilemma of Derelict Gear*, *Scientific Reports*, 2016, n° 6, article n° 19671, <http://www.nature.com/articles/srep19671>.

⁵ S. Werner, A. Budziak, J. van Franeker, F. Galgani, G. Hanke, T. Maes, M. Matiddi, P. Nilsson, L. Oosterbaan, E. Priestland, R. Thompson, J. Veiga et T. Vlachogianni, *Harm caused by Marine Litter*, MSFD GES TG Marine Litter – Thematic Report; JRC Technical report; EUR 28317 EN; DOI:10.2788/690366, 2016, 13 p.

⁶ Voir le renvoi à cette question dans : *Approximate Time it Takes for Garbage to Decompose in the Environment*, https://www.des.nh.gov/organization/divisions/water/wmb/coastal/trash/documents/marine_debris.pdf; et G. Macfadyen, T. Huntington, R. Cappell, *Abandoned, lost or otherwise discarded fishing gear*, Études et rapports régionaux sur les océans de l'UNEP, document technique n° 185 en matière de pêche et d'aquaculture de la FAO, n° 523, Rome, UNEP/FAO, 2009, 115 p.

⁷ E. Moss, A. Eidson et J. Jambeck, *Sea of Opportunity - Supply Chain Investment Opportunities to Address Marine Plastic Pollution*. *Encourage Capital on behalf of Vulcan, Inc.*, New York (New York), février 2017, 22 p.

et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de même que de 12 gouvernements nationaux. Avec plus de 70 organisations membres, elle compte des représentants du secteur des pêches, de l'industrie, des entreprises de vente au détail, des universités et des organisations non gouvernementales (ONG). La GGGI agit à titre de centre d'information mondial sur les engins de pêche fantômes, oriente les processus stratégiques pertinents à la fois dans le secteur public et le secteur privé, mise sur des solutions pratiques et permanentes pour retirer les engins de pêche fantômes sur le sol et dans l'eau et éviter leur utilisation.

Les membres de la GGGI sont organisés en trois groupes de travail intégrés qui s'attardent directement au problème mondial des engins de pêche fantômes comme suit :

- **Recueillir des données probantes** : Recueillir des données à l'échelle locale et régionale et les normaliser au niveau mondial afin de comprendre l'abondance, les causes, les répercussions et les tendances des engins de pêche fantômes. Les données probantes serviront ensuite à prioriser les solutions dans les « points chauds ».
- **Définir des pratiques exemplaires et orienter les politiques** : Élaborer des pratiques exemplaires sur la gestion des engins de pêche à différents stades de leur vie. Le cadre de pratiques exemplaires intitulé *Best Practice Framework for Fishing Gear Management* a été conçu dernièrement en consultation étroite avec des intervenants de l'industrie. Ce cadre donne des conseils pratiques pour éviter et atténuer les répercussions des engins de pêche perdus dans toute la chaîne d'approvisionnement en fruits de mer, depuis les fabricants d'engins jusqu'à l'industrie de la pêche, en passant par les exploitants portuaires.
- **Préconiser et reproduire des solutions** : Élargir les solutions susceptibles d'être adaptées et reproduites afin de concevoir de nouvelles façons de régler le problème des engins de pêche fantômes. Mettre l'accent sur des solutions holistiques qui peuvent évoluer pour devenir des modèles d'affaires durables. Voici quelques-uns des projets de solution qui sont en cours :
 - **SURVEILLANCE DES DCP, PACIFIQUE SUD** : Ce projet a pour but d'utiliser la technologie par satellite afin de suivre les DCP dans l'ensemble du Pacifique Sud afin de mieux comprendre l'ampleur du problème des DCP perdus et à la dérive dans la région.
 - **MARQUAGE DES ENGINES, INDONÉSIE** : La FAO a financé ce projet qui comprend le marquage des filets maillons pour évaluer les mesures des pratiques exemplaires dans les pêches à petite échelle.
 - **PROJET VAQUITA, MEXIQUE** : Ce projet comprend l'utilisation de sonars à balayage latéral pour chercher et retirer des filets maillons perdus qui sont utilisés pour la pêche illégale de totoboa qui capture et tue des marsouins du Pacifique comme prise accessoire.
 - **NET RECYCLING, ALASKA** : Par l'entremise de la National Fish & Wildlife Foundation de la NOAA, le gouvernement américain a financé ce projet, qui consiste à trouver des solutions pour les engins en fin de vie à Dutch Harbor, en Alaska. Trident Seafood a fourni le soutien logistique considérable requis pour recueillir et transporter des filets jusqu'aux installations de Plastix Global, qui les recyclera en granules de plastique utilisées dans divers produits.

Pertinence et possibilités d'action à l'égard des engins de pêche fantômes

Le mandat du Canada

Le Canada se targue d'avoir la plus longue côte au monde et certains des animaux les plus vigoureux, charismatiques et importants pour le commerce vivent dans ses eaux. Le gouvernement canadien reconnaît l'importance des écosystèmes océaniques, à la fois pour leur valeur intrinsèque et pour leur valeur commerciale et récréative. Le mandat et les objectifs de la GGGI correspondent à ceux formulés dans lettre de mandat du premier ministre Trudeau au ministre des Pêches et des Océans et à la Garde côtière canadienne⁸, ainsi qu'à l'engagement du Canada envers la protection des océans, son « approche de précaution » de la gestion des pêches et les engagements qu'il a pris dernièrement au sujet des débris marins lors de la conférence des Nations Unies intitulée « Nos océans » l'an dernier et lors du G7 de cette année.

La GGGI est une initiative emballante et d'avant-garde à laquelle adhèrent de plus en plus d'intervenants clés du secteur maritime, qui est un secteur névralgique. L'aide financière versée à la GGGI permettra d'assurer sa croissance et son exploitation à long terme afin qu'elle continue d'empêcher et d'atténuer les répercussions des engins de pêche fantômes tout en offrant au Canada une plateforme où il peut tenir les engagements susmentionnés. **Protection mondiale des animaux recommande que le gouvernement du Canada s'engage envers la GGGI et affecte 1,2 million de dollars sur quatre ans à la protection de son industrie de la pêche, de la vie marine et de la santé des océans en luttant contre les engins de pêche fantômes.**

Un avantage concurrentiel

La question des débris marins, des baleines enchevêtrées et des stocks halieutiques à la baisse préoccupe les Canadiens et les entreprises qui ont un intérêt économique direct dans la santé des océans. La quantité de plastique dans les océans augmente rapidement pour devenir la préoccupation première des entreprises de fruits de mer soucieuses de la durabilité et on reconnaît que les engins de pêche fantômes constituent l'un des principaux problèmes qui ont une incidence négative sur la vie des océans, les écosystèmes marins et les pêches durables. À mesure que le paysage change, les entreprises sont impatientes d'inclure les engins de pêche fantômes dans leurs politiques d'approvisionnement durable. Cette année seulement, plusieurs entreprises de fruits de mer et détaillants en alimentation de grande envergure se sont joints à la GGGI⁹, parce qu'ils reconnaissent que l'initiative est la plateforme où réagir au problème des débris marins liés à la pêche et aux engins de pêche fantômes.

En raison de la vigueur de l'industrie de la pêche au Canada et de la nature mondiale de la chaîne d'approvisionnement en fruits de mer, où des entreprises du Canada peuvent s'approvisionner à l'étranger et des détaillants tels que Marks & Spencer ou Waitrose au Royaume-Uni achètent des fruits de mer canadiens, la réaction proactive au problème des engins de pêche fantômes dans

⁸ La lutte contre le problème des engins de pêche fantômes au Canada aiderait à atteindre les buts formulés dans la lettre de mandat, notamment améliorer la protection pour assurer « la santé des stocks halieutiques », « contrôler les contaminants et la pollution dans les océans » et « intégrer des mécanismes de protection modernes » afin de protéger nos océans et l'habitat des poissons d'eau douce (voir la lettre de mandat : <https://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-des-peches-des-occeans-et-de-la-garde-cotiere-canadienne>.)

⁹ Notamment les marques Marks and Spencer, Waitrose, Thai Union et Ocean (entreprise canadienne).

les pêches canadiennes nous assurerait d'avoir un avantage concurrentiel quand nous répondons aux demandes d'un marché en constante évolution.

À propos de Protection mondiale des animaux

Protection mondiale des animaux est l'une des organisations de lutte pour le bien-être des animaux les plus importantes au monde, qui est à l'avant-garde des solutions durables et à grande échelle aux souffrances des animaux. Protection mondiale des animaux cherche à améliorer la vie des animaux dans les communautés, dans les exploitations agricoles, lors de catastrophes et dans la nature (y compris la vie marine), ses campagnes particulières allant de l'élimination des souffrances collectives infligées aux animaux de fermes industrielles à la fin de l'élimination sélective et cruelle des chiens errants.

Merci de l'occasion que vous nous avez donnée de présenter ce mémoire et de l'attention que vous porterez à cette demande.

Lynn Kavanagh
Directrice des campagnes, Océans et Faune marine
Protection mondiale des animaux, Canada